CENTRE DE GESTION

Calendrier prévisionnel des réunions des commissions administratives paritaires et de la commission consultative paritaire pour l'année 2027

Afin d'éviter tout retard dans l'instruction des dossiers et d'obtenir des **avis régulièrement émis préalablement aux décisions**, il convient de **respecter les dates limites de réception des dossiers fixées** par le Centre de Gestion de la Gironde.

Les réunions des commissions administratives paritaires et des commissions consultatives paritaires sont susceptibles d'être reportées à une date ultérieure, si l'ordre du jour présente un nombre de dossiers peu conséquent.

Dates des réunions CAP A, B et C et CCP	**Dates limites de réception des dossiers pour inscription à l'ordre du jour**
27 janvier 2027	7 janvier 2027
31 mars 2027	11 mars 2027
26 mai 2027	7 mai 2027
30 juin 2027	10 juin 2027
25 août 2027	5 août 2027
27 octobre 2027	7 octobre 2027
15 décembre 2027	25 novembre 2027

Ce calendrier, établi à titre indicatif, est susceptible d'être modifié en cours d'année.